SAUVONS FAU

N°30

LE MAGAZINE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE



Mutualiser pour gagner en efficacité

LES BONS COMPTES FONT LES BONS IRRIGANTS P.4 - PLUS HUMIDE, PLUS RICHE, UNE PLAINE DEVIENT PARC P.5 - LE DRAC RETROUVE UN COURS CONTINU P.6 - UN CONTRAT DE RIVIÈRE QUI VOIT GRAND P.7 - LE VISTRE S'EXPRIME ENFIN... EN TOUTE SÉCURITÉ P.8 - MEDBIONET: CLIMAT SOUS SURVEILLANCE P.9 - UNE FERME BIO AU CŒUR DE MARSEILLE P.16 - CATHERINE CHABAUD FEMME LIBRE, TOUJOURS ELLE CHÉRIT LA MER P.20

(NOUS AGISSONS)

9 février

Énergie. Le Grand Dijon et la Sogedo inaugurent l'unité de cogénération de la station d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur qui traite les eaux usées de l'est dijonnais. La valorisation du biogaz permettra de produire de l'électricité revendue à EDF et de réchauffer le digesteur des boues d'épuration.



21 mars

Crues.

L'aménagement du cadereau (petit ruisseau) du Valladas, depuis l'aval de l'A9 jusqu'au Vistre, contribuera à

protéger la ville des inondations et redonnera un fonctionnement naturel au cours d'eau. « Une nouvelle étape a été franchie dans la lutte contre les inondations », souligne le maire de Nîmes, Jean-Pierre Fournier.

25 mars



Désherbage propre. Le département du Rhône s'engage en signant la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » aux côtés de la Fredon, de la Draaf Auvergne - Rhône-Alpes, de la Frapna Rhône et de l'agence de l'eau.

7 avril

Biodiversité. Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, rencontre les élus ardéchois, les responsables et agents de la réserve nationale des Gorges de l'Ardèche, ainsi que leurs partenaires. Elle s'est réjouie de la diversité et de la richesse des actions concrètes conduites sur ce territoire.

Aux côtés de B. Pompili, S. Buis, députée, C. Lalfoy, présidente de la Réserve nationale des Gorges de l'Ardèche, L. Ughetto, vice-président du département de l'Ardèche, et L. Pichon, maire de Salavas.



8 avril Pays horloger.

Signature à Damprichard (Doubs) de l'opération collective Limitox qui accompagne les entreprises émettrices de métaux (voir page 17).



Serge Cagnon, président du syndicat mixte du Dessoubre, Anthony Jeanbourquin, directeur général de la CCI du Doubs, Jean-Marie Binétruy, président de la communauté de communes du Val de Morteau, et Laurent Tessier, délégué régional de l'agence de l'eau, ont paraphé ce document.

10 mai

Recherche. Jean-Marc Bournigal, président d'Irstea, et Laurent Roy, directeur de l'agence de l'eau, renouvellent leur partenariat pour 4 ans. Les travaux porteront notamment sur l'adaptation au changement climatique, l'évaluation de l'efficacité des actions de restauration des milieux aquatiques et sur de nouveaux outils en matière de réutilisation d'eaux usées traitées ou de génie écologique.





19 mai Nappes. 20 partenaires, réunis à l'initiative de Frédéric Faverjon, vice-président du Grand Dijon, signent le contrat pour la préservation de la nappe de Dijon sud à Fénay (Côte d'Or). Une quarantaine d'actions seront menées pour protéger et améliorer la qualité d'une ressource utilisée par plus de 45 000 habitants.

29 mars

Confluence. Entre Rhône et Ain, au nord-est de Lyon, les 9 partenaires du contrat territorial pour la restauration du Rhône à Miribel Jonage signent ce document fédérateur en présence du préfet Michel Delpuech. Ce contrat de 18 M€ de travaux est qualifié « d'exemplaire, coopératif et très attendu » par les partenaires.





Pesticides. Inauguration de la nouvelle aire collective de lavage des matériels d'épandage de Loriol (Drôme). Claude Aurias, maire de Loriol et conseiller régional, a salué « l'exemplarité du projet, fruit d'un partenariat étroit entre la commune et les agriculteurs ».

28 avril



Modernisation. Voies Navigables de France inaugure la reconstruction du barrage du Rahin en Haute-Saône. Cet ouvrage de prise d'eau alimente le canal du Rhône au Rhin. Équipé d'une double passe à poissons, il permettra le passage des espèces migratrices et facilitera le transit des sédiments.

3 mai

Transfrontalier. 42 M€ et 9,2 M de francs suisses seront investis en 5 ans pour restaurer les rivières et les corridors biologiques dans le Pays de Gex grâce au contrat environnemental franco-suisse porté par la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'agence de l'eau, le conseil départemental de l'Ain ainsi que la République et le canton de Genève.



Au 1er rang de g. à d.: L. Roy, directeur de l'agence de l'eau, C. Bouvier, président de la Communauté de communes du Pays de Gex, L. Barthassat, conseiller d'État genevois chargé de l'environnement, et E. Fournier, vice-président délégué à l'environnement de la région Auvergne - Rhône-Alpes

20 mai

Eaux usées. « Voilà le fruit de la volonté partagée d'aménager un territoire plus respectueux de l'environnement », déclare André Salvetti, président du syndicat d'assainissement du canton de l'Oisans à l'occasion de l'inauguration de la station d'épuration de la basse Romanche à Livet-et-Gavet (Isère). En présence de Gilles Strappazzon, président du contrat de rivière, Marie-Noëlle Battistel, présidente de la Cle Drac Romanche, et Yannick Prebay, directeur régional de l'agence de l'eau.



24 mai Retour au naturel. Rio Tinto qui réhabilite l'ancien site industriel de production d'alumine à Ségoussac (Gard) inaugure une station de traitement des eaux d'un coût de 3,6 M€ dont 1,8 de l'agence de l'eau. (voir en page 17)

De g. à d.: C. Quincieu (bureau d'études Rio Tinto GTG), M. Poindron (commission locale de l'eau), I. Raignault (Rio Tinto), Y. Picoche et F. Immediato (agence de l'eau), E. Bardin (Veolia Water technologies)



édito

Favoriser une gestion durable et innovante de l'eau

munalités qui ont adopté la compétoriale de la République (NOTRe). En

appel à projets. Les EPCI et syndicats La loi va donner aux intercommunalités une plus grande capacité d'intervoriser l'innovation. Le colloque que pour thème la station d'épuration

Laurent Roy,

Directeur général de l'agence de l'eau

Magazine Sauvons l'eau

de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse 2-4 allée de Lodz - 69363 Lvon cedex 07 Tél.: 0472712600 - www.eaurmc.fr

Directeur de la publication: Laurent Roy • Rédactrice en chef. Valerie Santini • Rédaction: Pleins Tires • Conception réalisation:
[...bigbang.fr] • Impression: Faurite • Tirage 14000 exemplaires •
N°ISSN: 2270-2512 • Crédits photos: agence de l'eau - V. Charbonnier, V. Vigne-Lepage et F. Roux (Pleins Titres), Andromède Océanologie, A. Bouissou, R. Lombard-Latune-Irstea, VNF, J-B. Mérillot, Rio Tinto, E. Buffier (Ífremer), P. Giordani, Dumery/Société Publique Locale Eaux de Grenoble-Alpes, F. Terlin, SILA, Guerrini, Jean-Luc Petit (Chalon), Socotec.



Les bons comptes font les bons irrigants

VAUCLUSE

Des compteurs pour quantifier les prélèvements et les gérer au plus juste

Dans l'exploitation de Frédéric Busi, à Caseneuve. près d'Apt, certains cerisiers sont à la peine, tandis que d'autres, plus loin, sont tous bien fleuris. La différence? L'irrigation. « Notre secteur, le bassin du Haut-Calavon, est déficitaire en eau, explique l'agriculteur. Nous devons toujours nous débrouiller pour en avoir, avec des forages ou des retenues». Or de nombreux jeunes souhaitent s'installer dans la région et les volumes disponibles restent limités. Plus que jamais, irriguer au plus juste est indispensable. Si les techniques de microirrigation comme le goutte-à-goutte sont un moyen d'y parvenir, l'installation de compteurs volumétriques, rendue obligatoire par la loi sur l'eau de 2006, contribue aussi à une gestion durable de l'eau sur les exploitations.

Frédéric Busi a ainsi équipé sa station de pompage de compteurs, associés à des électrovannes orientant l'eau par secteur et à des programmateurs. « Grâce aux compteurs, je sais exactement ce que

j'apporte à chaque arbre, commente-t-il. Mon prochain investissement portera sur des sondes tensiométriques qui permettent de mesurer la réserve disponible dans la terre ».

André Bernard, président de la Chambre d'agriculture, regrette qu'une opération collective d'achat n'ait pu être montée il y a une dizaine d'années: « Les exploitations étant très morcelées, il aurait fallu deux semi-remorques de compteurs! ». Un collaborateur de la chambre, Anthony Muscat, également animateur de l'Association des irrigants individuels du Vaucluse (Adiv), accompagne cependant les exploitants dans leurs démarches. Selon Nicolas Granget, président de l'Adiv, plus de la moitié d'entre eux sont désormais équipés.

Si les compteurs révèlent aussi les fuites éventuelles, ils permettent de **quantifier et déclarer précisément les volumes prélevés**, en vue du calcul de la redevance à l'agence de l'eau. « Certains ont découvert qu'ils consommaient en réalité moins que ce qu'ils estimaient », assure Nicolas Granget. D'autres restent à convaincre: « Ils ne voient que le coût de l'équipement, complexe sur les installations existantes, note André Bernard. Pourtant ces compteurs permettent de prouver que nous, agriculteurs, ne gaspillons pas l'eau ».



La presqu'île de San Damiano restaurée



La presqu'île de San Damiano, située au cœur de l'étang de Biguglia, réserve naturelle du sud de Bastia (Corse), étant victime d'un surpâturage, le Conservatoire du littoral l'avait acquise, en 2004 et 2006, pour la restaurer. C'est aujourd'hui chose faite: les berges piétinées ont été revégétalisées et débarrassées d'espèces invasives. Par ailleurs, des clôtures ont été installées afin que les vaches restent dans leurs champs. Mis à part quelques chemins aménagés pour un libre accès, la presqu'île ne sera ouverte qu'à des groupes, pour des activités pédagogiques, sous la responsabilité des guides de la réserve naturelle. Un observatoire, des terrasses et une clairière ont été aménagés en ce sens. Le département de Haute-Corse, gestionnaire, étudie les modalités de cet accueil.



De d. à g. : André Bernard, Frédéric Busi et Anthony Muscat devant une retenue d'eau créée par l'exploitant.

Plus humide, plus riche, une plaine devient parc

VAR

Un système inédit pour « piéger » l'eau dans la zone humide

La plaine du Plan 🔳



C'est l'une des dernières zones humides côtières, un trésor en cours

de sauvegarde: la plaine du Plan, qui s'étend sur 230 hectares du littoral varois, abrite plus de 15 espèces végétales protégées, dont la Bellevalia trifoliata, unique en France. **Champ naturel d'expansion des crues** de l'Eygoutier, elle protège par ailleurs La Garde, Le Pradet et Toulon. Elle n'en est pas moins menacée par les déchets, les occupations illicites et la spéculation foncière. C'est pourquoi le département du Var a décidé d'en faire un « parc nature ». Après 10 ans de démarches pour l'acquisition de 130 ha et pour les procédures administratives nécessaires, en juin 2015, les travaux de renaturation ont pu commencer.

Pour renforcer le caractère humide de la plaine, de grands regards mettant à jour la nappe superficielle ont été creusés. Des vannes laissent entrer l'eau lors des crues, mais ne la laissent repartir que par un petit débit de fuite. Ce système inédit, conçu

par l'atelier de paysagistes-écologues <u>Cépage</u> (Ivrysur-Seine), mandataire du groupement retenu, permet de soutenir le débit d'étiage des rivières et de varier le type de milieux dans la plaine, de très sec à submergé, au bénéfice de la biodiversité.

Ce printemps 2016, les bassins terrassés ont déjà reverdi et fleuri grâce à la réutilisation de la terre végétale décaissée, riche en bulbes et en graines. Un suivi va à présent porter sur la manière dont les espèces s'adaptent au maintien de l'eau sur le long terme

Une autre partie de ce chantier de près de 15 M€ a consisté à **redonner aux cours d'eau un lit large et naturel**, avec des méandres et des berges douces, plantées d'iris des marais et autres roseaux. À l'automne, d'autres plantations créeront une ripisylve, elle aussi filtrante, rafraîchissante et accueillante pour la faune. Restera à rendre le site accueillant pour les visiteurs. Là encore, les idées écologiques ne manquent pas...



Corte soulage la Restonica

La rivière corse Restonica subissant des étiages sévères, la ville de Corte conduit des actions pour limiter les prélèvements. Un champ captant en cours de création va permettre, dès cet été, d'alimenter le réseau public d'eau potable par la nappe alluviale du Tavignagno, soulageant ainsi la Restonica. Cette ressource de substitution servira aussi lors des crues lorsque l'eau de la rivière devient difficile à rendre potable. Par ailleurs, la régie des eaux de Corte vient de lancer un appel d'offres pour des travaux de réhabilitation des canalisations de la vieille ville. Obiectif, d'ici 2019 : réduire les fuites et faire passer le taux de rendement de 50 % actuellement à 80 ou 90 %.



Épuration de pointe à Vence

Une nouvelle station d'épuration vient d'être mise en eau à Vence (Alpes-Maritimes), sur le site du Malvan, le cours d'eau récepteur des effluents. La technique des membranes plaques, dispositif de films micro-perforés sobre en énergie, a été choisie car elle est adaptée aux faibles débits d'étiage du Malvan. Un digesteur de boues permet par ailleurs de réduire le volume de celles-ci. Enfin, une partie de l'eau traitée est réutilisée sur place (nettoyage, etc.) et alimente un bassin de lutte contre les incendies. Cette station innovante devrait être la première à obtenir, fin 2016, une certification HQE selon des critères spécifiques définis avec l'organisme certificateur Certivea.



Le Drac retrouve un cours continu

ISÈRE

La qualité de la ressource en eau est préservée 4 km remis en eau





« La réserve des Isles du Drac est un atout pour le territoire », affirme Marie-Noëlle Battistel (photo).

En Isère, le Drac a été remis en eau depuis le barrage EDF de Notre-Dame-de-Commiers jusqu'à sa confluence avec la Romanche. L'opération restaure la continuité hydraulique, sans impact sur l'eau potable.

À la veille de l'été, le Drac serpente à nouveau depuis le barrage EDF de Notre-Dame-de-Commiers jusqu'à sa confluence avec la Romanche, en Isère. « Cette remise en eau du Drac, effective depuis le 7 septembre 2015, boucle positivement la vingtaine d'années de travail de très nombreux acteurs », note Marie-Noëlle Battistel, présidente de la <u>Commission Locale de l'Eau</u> (Cle) Drac-Romanche.

Après six mois de suivi des eaux, **l'augmentation du débit du Drac** à 5,5 m³ par seconde au niveau du barrage, n'a pas affecté la qualité de la ressource des captages qui alimentent la ville de Grenoble. « C'était la condition principale de la remise en eau, confirme Aurélie Campoy, secrétaire générale de la Cle. Notre objectif est atteint: nous avons restauré la continuité hydraulique de la rivière, sur le tronçon de 4 km où, depuis plus de 50 ans suite à l'installation du barrage, elle était asséchée

plus de 300 jours par an. Cela améliore son potentiel écologique, en confortant l'alimentation de la nappe et la qualité des eaux distribuées. Et, en satisfaisant l'usage hydroélectrique ».

Capitale, cette restauration était au cœur de toute la dynamique territoriale engagée depuis les années 1990 autour du Drac, à l'origine même de la création du Sage Drac-Romanche et de la constitution d'une Cle avec les acteurs de 119 communes sur 2500 km² (depuis les élus jusqu'aux usagers, dont EDF, en passant par les associations). En 2007, un schéma de remise en eau est acté pour le Drac aval et préconise la création de la réserve des Isles du Drac (2009). Pour Marie-Noëlle Battistel, « la réserve est un véritable atout pour le territoire. Située au cœur de l'agglomération grenobloise, elle permet d'organiser la gestion du site en conciliant les enjeux de biodiversité et de sécurité ».



Le Brachet lutte contre les fuites

Après un diagnostic de son réseau d'eau potable, de 2014 à 2015, le <u>syndicat des eaux du Brachet</u>, qui compte 5000 abonnés dans cinq communes du nord-Isère, s'apprête à lutter contre les fuites en renouvelant 18 km de canalisations jusqu'à fin 2017. Le coût global de l'opération s'élève à 3,9 M€, dont 80 % pris en charge par l'agence de l'eau car il s'agit d'un territoire déficitaire. Objectifs: passer d'un rendement de 70 à 80 % et économiser 89 000 m³ d'eau sur 750 000 m³ prélevés annuellement.

La Cance s'ouvre aux poissons

Petit à petit, les poissons - et peut-être des anguilles - regagnent du terrain entre Annonay et le Rhône sur la Cance aval. Le classement de ce tronçon en liste 2, en 2013, impose de rétablir la continuité écologique dans les 5 ans. Sur les sept seuils qui font obstacle à la circulation piscicole et au transport sédimentaire, cinq, à vocation hydroélectrique, ont été équipés de passes à poissons par leurs propriétaires, en relation avec le Syndicat mixte des trois rivières. Restent deux seuils, sans activité économique associée. Le syndicat propose de les araser en assumant la maîtrise d'ouvrage. La concertation est en cours.



Un contrat de rivière qui voit grand

SAÔNE

Favoriser la biodiversité



Dominique Girard est intarissable sur la Saône. Cet agrégé de géographie a enrichi son savoir académique de manière pragmatique à la tête du syndicat des eaux et du comité de rivière Saône. À ce poste clé, il a été l'une des chevilles ouvrières du nouveau contrat qui vient d'être adopté. Avec en ligne de mire, la **préservation des ressources en eau de la nappe alluviale**.

Ce contrat de rivière ne prend pas seulement en compte la Saône mais aussi tous les petits affluents orphelins, « des petites masses d'eau, au nombre de 68, qui échappaient jusqu'à présent à toute gestion coordonnée », précise Stéphane Claudet-Bourgeois, chef du pôle Saône à l'EPTB Saône Doubs et coordinateur du contrat de rivière. Soit 1 500 kilomètres de linéaires de cours d'eau et 5 000 km² de superficie au total, de la source à la confluence avec le Rhône à Lyon.

Parmi les objectifs visés: la reconquête de la qualité des eaux de surface et des nappes souterraines, la restauration de l'état des cours d'eau, des milieux aquatiques et des zones humides. Pour réduire les pollutions agricoles, industrielles, domestiques, un plan d'actions va être mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage des chambres d'agriculture, de collecti-

vités et d'entreprises, afin par exemple de limiter l'utilisation des nitrates et produits phytosanitaires en agriculture ou les rejets de métaux lourds et de substances dangereuses par certains industriels.

« Il faut faciliter la percolation de l'eau vers les nappes souterraines, garantir leur alimentation, et favoriser la richesse de la biodiversité », souligne Dominique Girard. Le contrat de rivière Saône met aussi l'accent sur la restauration morphologique des cours d'eau, des bras morts de la Saône, et de petits affluents qui ont été malmenés par certaines pratiques culturales anciennes. Autre préoccupation: la restauration des zones humides. « Cela pourra passer par l'acquisition de terrains en propre par l'EPTB ou d'autres collectivités et par l'accompagnement de cellesci pour la mise en œuvre des plans de gestion » observe Stéphane Claudet-Bourgeois. L'enjeu est notamment de maintenir ou de reconquérir les prairies humides qui ont tendance à être de plus en plus cultivées au détriment des frayères pour brochets en particulier.

Enfin, il s'agit d'assurer une certaine continuité écologique des cours d'eau, notamment dans la partie supérieure de la Saône, dans les Vosges, afin de laisser librement circuler poissons et sédiments.



Un Epage pour la Loue et le Haut-Doubs

C'est le début d'une nouvelle histoire doubiste. Les syndicats mixtes de la Loue et des milieux aquatiques du Haut Doubs ont décidé de lancer des **études juridiques** pour la création d'un Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (Epage) sur l'ensemble du bassin versant. Toutes les communautés de communes, y compris celles du Jura concernées, sont associées à cette démarche qui devrait s'accélérer en 2017 après la mise en place de la nouvelle carte intercommunale. À suivre...



Nouvelle passe à poissons sur le Doubs

C'est une passe à poissons de type « rampe en enrochements », confectionnée à partir de blocs de pierre de comblanchien, qui a été aménagée au niveau du barrage d'Azans (Dole) et inaugurée par le maître d'ouvrage Voies Navigables de France. Ce dispositif de mise en conformité du barrage, réalisé par l'entreprise CDES et validé par l'Onema, est le premier à desserrer le verrou de ce tronçon du Doubs prioritaire vis-à-vis de la continuité écologique. D'autres aménagements sont à l'étude pour permettre aux espèces piscicoles de remonter le courant. Un projet financé par l'agence de l'eau pour un montant de travaux de 300 000 euros.

Le Vistre s'exprime enfin... en toute sécurité

GARD

Un nouveau lit, avec des méandres et des berges adoucies et boisées



■ De g. à d.: Sophie Serre-Jouve et Caroline Kanel, de l'EPTB Vistre, sur les nouvelles berges.

Au bord du Vistre, en aval de Nîmes, des zones de prairies et de petites plages de limons apparaissent. Des sangliers viennent s'abreuver, des hérons pêcher. Un tableau bucolique inimaginable il y a seulement quelques mois: curé et recalibré après-guerre, ce cours d'eau n'était, depuis, qu'un profond canal aux écosystèmes pauvres. Sa morphologie aggravait en outre les effets des crues. Pour ces raisons, mais aussi parce que des mesures d'accompagnement étaient exigées lors de la création, en 2004, de la nouvelle station d'épuration de Nîmes, <u>l'EPTB* Vistre</u> a lancé un projet ambitieux de revitalisation sur 4,3 km, en aval de l'agglomération.

Il a d'abord acquis 42 ha de part et d'autre de ce lit canalisé. « Avec 88 propriétaires, c'était un peu long, explique Sophie Serre-Jouve, la directrice, mais c'est un gage de durabilité ». Puis, en octobre dernier, les pelleteuses ont creusé un nouveau lit pour le Vistre, plus sinueux et avec des berges adoucies, lui redonnant une forme proche de celle d'origine. Au printemps, les berges ont été ensemencées avec un mélange grainier local. « Au regard du retour d'autres expériences, commente Caroline Kanel,

chargée de mission à l'EPTB Vistre, nous privilégions désormais la technique du semis direct (NdIr: au lieu de plantations), gage d'un meilleur développement des végétaux. Néanmoins, les berges sont plantées avec des saules et des tamaris ». Pour accélérer la revégétalisation, d'autres espèces locales (frênes, chênes, érables...) seront plantées, cet automne, dans un petit fossé qui a été creusé et qui sera irrigué pendant quelques années, par voie gravitaire. Un paillis, réalisé à partir des quelques arbres coupés dans le cadre des travaux puis broyés, permet d'y maintenir l'humidité. Quant à l'ancien lit, préservé mais avec des berges adoucies et un comblement partiel, il est isolé par des ouvrages que le Vistre peut outrepasser en cas de crue, ce qui permet de concilier au mieux l'objectif de **prévention des inondations** et celui de reconquête des milieux aquatiques. Certes, il a fallu s'abstenir d'intervenir le long d'un gazoduc d'intérêt national et des canalisations d'eau d'irrigation sous pression, mais, sur 4,3 km, le Vistre peut désormais s'exprimer librement. Pour le plus grand bonheur, à terme, du public.

* Établissement public territorial de bassin



Les eaux noires des bateaux mieux collectées

Le port du Cap d'Agde vient de s'équiper d'un dispositif de pompage mobile des « eaux noires » des bateaux, provenant des toilettes. Ces eaux sales sont ensuite vidangées dans le réseau d'assainissement de la ville. « Ce service, qui évite aux plaisanciers de se déplacer, permet de doubler les quantités pompées, limitant ainsi les largages en mer », se félicite Pierre Weiss, directeur du port. En revanche, les eaux issues de sanitaires créés sur un ponton flottant sont traitées sur place par une micro station innovante, BioDisc. Ce traitement biologique est réalisé par des disques rotatifs alimentés par des godets « digérant » les matières organiques. Il permet aux eaux, rejetées dans la mer, d'avoir une qualité bactériologique supérieure à celles de baignade. Ces dispositifs de pompage et de traitement ont été financés par l'agence de l'eau et le conseil départemental de l'Hérault.





Trains et poissons réconciliés

Pour rétablir la continuité écologique de rivières perturbées par des ouvrages ferroviaires datant du XIXe siècle, SNCF Réseau, aidée par l'agence de l'eau, a lancé en Languedoc-Roussillon un plan de réalisation de passes à poissons. En fonction des espèces, celles-ci permettent notamment aux truites, aux aloses et aux anguilles, de reprendre leur migration pour la reproduction. Depuis 2011, deux ont déjà été construites, pour près de 700 K€: l'une à bassins successifs sur le Cabrils, à Olette (Pyrénées-Orientales), l'autre en enrochements, sur le Vidourle à Gallargues-Le-Montueux (Gard). Une autre, pour anguilles, est en cours de construction sur le Gardon, à Ners (350 K€), avec l'aide du département du Gard.

Medbionet: climat sous surveillance

MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Premiers résultats d'une campagne de prélèvements

La campagne Medbionet, engagée à l'automne dans la mer Thyrrénienne par l'Ifremer, l'agence de l'eau et le conservatoire du littoral, a pour but de comprendre les effets du changement climatique sur la biodiversité marine en Méditerranée. « Cette mer représente 1 % de la surface des océans, mais concentre 18 % des espèces marines, explique Bruno Andral, de l'Ifremer. C'est aussi un lieu où l'on enregistre en surface des taux de réchauffement parmi les plus élevés de la planète, notamment dans le bassin oriental. Nous souhaitons étudier l'impact du climat et le suivre dans le temps, grâce au réseau de l'initiative « Petites Iles de Méditerranée », avec ses relais locaux dans des sites où les pressions humaines sont réduites par rapport à nos côtes ».

Les premiers prélèvements, pour un « état zéro », ont été effectués en septembre et octobre derniers, visant d'abord des îles de la mer Thyrrénienne. « Nous avons recueilli des sédiments, des échantillons de phytoplancton et de zooplancton, note Bruno Andral. Nous avons aussi observé les populations côtières de poissons et réalisé des relevés physiques pour caractériser l'hydrologie des masses d'eau. Et nous avons également étudié l'impact des activités humaines grâce à des prélèvements de microplastiques et des analyses de contami-



La campagne a été réalisée avec l'aide du navire océanographique l'Europe.

nants chimiques dans les sédiments et la colonne d'eau ». Les premiers résultats, pour le phytoplancton et les microplastiques, montrent une **homogénéité des données** entre tous les sites prélevés. « En septembre, nous aurons une photographie plus précise de la biodiversité dans ces sites et des pressions qui s'y exercent, ajoute le chercheur de l'Ifremer. Nous espérons alors pérenniser l'instrumentation des sites retenus et la collecte de données, avec l'appui des gestionnaires de ces aires marines protégées ».

Le coralligène en 3D

Les chercheurs du bureau d'étude Andromède océanologie réalisent cette année la cartographie en 3 D du coralligène des côtes françaises continentales et corses. Soient, au total: 2932 hectares, situés entre 30 et 100 mètres de profondeur. «Le coralligène, trop peu connu, présente une riche biodiversité dont la composition témoigne des pressions des hommes et du climat, explique Florian Holon, du bureau d'étude. La 3D précise notre connaissance de cet écosystème. Et, grâce à la surveillance régulière en plongée depuis 2010, nous pouvons affirmer que le coralligène, avec ses 1600 espèces animales et végétales, n'a rien à envier à ses cousins des récifs coralliens ».

1^{er} forum Terre et mer

Après un 1er forum Terre et Mer, organisé par le Conservatoire du littoral le 31 mars à Grimaud, les acteurs varois du bord de mer, du littoral et de l'arrière-pays (élus, pêcheurs, plaisanciers, acteurs du tourisme, associations, chercheurs...) se réuniront à nouveau à l'automne. Objectif, dans le cadre du Programme d'aménagement côtier du Var (Pac Var): améliorer ensemble la gestion durable de ces territoires.

Livre bleu

Le bateau scientifique Tara, qu parcourt les océans depuis dis ans, a sillonné la Méditerranée er 2014 pour y observer les micro

plastiques. Résultat:
un Livre bleu qui
valorise les actions
des « mériens », met
en garde contre ce
qui menace la mer
et propose des
solutions pour la
protéger.

Contrôler l'utilisation des aides de l'agence

Interview d'Yves Picoche, directeur des interventions et des actions de bassin à l'agence de l'eau





En 2015, l'agence de l'eau a financé 6300 projets pour un montant de près de 400 M€. Comment savoir si les objectifs du projet sont atteints et sont à la hauteur de l'argent public versé? C'est l'objet de la politique de contrôle des aides de l'agence de l'eau.

Comment le dispositif fonctionne-t-il?

Aujourd'hui, l'agence verse des aides sur la base des engagements et éléments déclarés par le maître d'ouvrage. Un dispositif de contrôle complète ce système déclaratif depuis 2010. Ainsi, l'agence de l'eau vérifie l'utilisation des aides attribuées avant le versement du solde au maître d'ouvrage et jusqu'à 4 ans après le dernier paiement.

Les opérations de toutes natures sont concernées comme les travaux sur les stations d'épuration, les réseaux, la restauration des milieux ou le soutien à l'animation. Le contrôle porte aussi bien sur la validité des pièces financières que sur le respect des objectifs de l'opération, les essais de réception ou la fonctionnalité des ouvrages. L'agence réalise environ 1 000 contrôles par an. 250 sont confiés à des prestataires extérieurs.

Que se passe-t-il en cas de non-conformité?

En cas d'écart avec la convention d'aide, un processus contradictoire s'engage avec le maître d'ouvrage, qui doit se mettre en conformité dans un délai de deux mois sous peine d'une suppression partielle ou totale de l'aide. Cela se traduit par un versement réduit au moment du solde ou par une demande de remboursement. Au total, en 2015, l'agence a supprimé 3 M€ d'aides. L'enjeu n'est pas de « récupérer » des fonds, mais bien de s'assurer du respect des objectifs et

résultats des opérations, au bénéfice de l'eau et des milieux aquatiques.

Quels sont les points de vigilance et les améliorations possibles?

Les deux-tiers des écarts concernent des montants déclarés non justifiés tels que des travaux hors convention ou une absence de factures. Pour le tiers restant, il peut s'agir d'objectifs non atteints, de dispositions particulières non satisfaites, d'un démarrage des travaux avant la décision d'aide, ou d'une modification de l'opération par rapport à la convention

Afin d'améliorer le versement des aides, les maîtres d'ouvrage sont invités à s'approprier toutes les exigences de la convention au moment de sa signature, en particulier les éléments financiers à justifier, le descriptif technique de l'opération et les dispositions particulières. Et ils doivent informer l'agence de toute modification qui surviendrait. Ce dispositif contribue à maîtriser le processus de nos interventions et à garantir la pérennité des ouvrages. La Cour des comptes a reconnu sa pertinence dans son rapport de 2015.

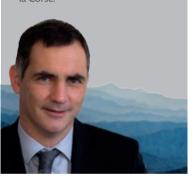
L'agence a organisé le 18 mars dernier une journée d'information sur le sujet.

Retrouvez toutes les interventions sur www.eaurmc.fr > Colloques.

des redevables de l'agence de l'eau ont choisi la télé-déclaration en 2015 contre 36,2% en 2014.

Gilles Simeoni, président du comité de bassin de Corse

Le nouveau comité de bassin de Corse s'est réuni le 25 avril à Corte sous la présidence de Gilles Simeoni. Le président du Conseil exécutif de Corse souhaite « agir pour conserver des milieux naturels en bon état, capables, malgré le changement climatique, de rendre des services indispensables à l'homme ». Le comité de bassin a également élu ses deux vice-présidents, Saveriu Luciani, président de l'Office d'équipement hydraulique de la Corse, et Marcellu Cesari, maire de Riventosa et administrateur à l'Office de développement agricole et rural de la Corse.



Label « Rivière en bon état » : candidatez !

LABEL ÉCOLOGIQUE

Rivière en bon état



DÉCERNÉ PAR L'AGENCE DE L'EAU

L'appel à candidature 2016 est ouvert jusqu'au 31 juillet auprès des structures de gestion des rivières. Pour obtenir le label, la rivière devra justifier de l'atteinte du bon état écologique pendant deux années au moins, depuis 2012. L'an dernier, 52 rivières ont obtenu le label. Rendez-vous à l'automne pour le palmarès.

www.eaurmc.fr/riviereenbonetat

Eau-Assainissement Mutualiser pour gagner en efficacité



Gérer au bon niveau. Tel est l'un des objectifs de la loi de Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe). D'ici à 2020, les compétences de l'eau potable et de l'assainissement seront confiées aux Établissements publics de coopération intercommunale comme les communautés de communes ou d'agglomération. Pour les nouvelles autorités organisatrices, c'est l'opportunité de mieux connaître leur patrimoine et d'harmoniser les tarifs. Reste à anticiper. L'agence de l'eau lance justement un appel à projets pour les accompagner (voir encadré).



quatre ans pour anticiper. D'ici à 2020, comme le prévoit la loi de Nouvelle organisation territoriale de la République, ou loi NOTRe, l'eau et l'assainissement seront gérés par des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'au moins 15 000 habitants qui, eux, seront constitués dès janvier prochain. Survivront à la loi les syndicats mixtes qui regroupent au moins trois EPCI (45 000 habitants). Ou ceux qui couvrent une zone particulière, en montagne, par exemple.

« Il y a trop d'autorités organisatrices en France dans l'eau et l'assainissement, et beaucoup ont une taille insuffisante, explique Frédéric Tiberghien, conseiller d'État auteur en 2010 du rapport « L'eau et son droit ». Or, en deçà de 2000 habitants, il est difficile d'investir. Et compliqué d'avoir l'expertise technique pour inventorier le patrimoine, gagner en efficacité et en qualité. Quand on est trop isolé, on a aussi moins de réseaux de secours auxquels se connecter en cas de panne. »

« En amont, il y a la ressource, à l'aval, les services techniques très équipés. »

Les bassins Rhône-Méditerranée et Corse comptent 4000 services d'eau et d'assainissement, dont 55 % sont des collectivités de moins de 500 habitants. À terme, avec la réforme, ils ne devraient plus être que 400. Une petite révolution.

« En réduisant le nombre d'autorités organisatrices, en mutualisant les moyens, la loi NOTRe vise une approche territoriale plus globale, explique Fabien Abad, chef du service pollution et service public eau et assainissement à l'agence de l'eau. Elle va dans le sens de la gestion durable que nous préconisons depuis quatre ans. Avec trois maillons indispensables et interdépendants: une gouvernance partagée, une gestion avisée du patrimoine et une bonne assise financière, portée par une politique tarifaire ajustée ».

Partage de gouvernance

L'agence de l'eau propose d'accompagner les collectivités dans cette mutualisation (voir encadré). « Mais les élus ont les clés des regroupements », confie Fabien Abad. Dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, beaucoup ont devancé l'appel. Ainsi, la <u>Métropole de Nice</u>, née en 2012, gère l'eau et l'assainissement de 49 communes et 550 000 habitants. « Nous avions pris ces compétences dès 2002, en créant une intercommunalité, précise Hervé Paul, vice-président de la métropole en charge de ces secteurs. Dix ans plus tard, l'intégration des trois communautés de communes de l'arrière-pays rendait la mutualisation encore plus pertinente. Solidarité oblige. En amont, il y a la ressource: les stations du Mercantour, la Tinée et la Vésubie, dont le canal alimente Nice en eau depuis le 18° siècle. À l'aval, vers les côtes, il y a les services techniques très équipés ».

La démarche, « portée par les politiques au-delà des logiques partisanes », selon le vice-président, s'est aussi appuyée sur l'analyse. En 2012, un **diagnostic des réseaux montagnards** révèle la mauvaise connaissance du patrimoine, des







Gauche: Installation de grumes sur la Vésubie (06).

Ci-dessus/haut: L'entretien des réseaux collecteurs en rive gauche du lac d'Annecy.

Ci-dessus/bas gauche: La métropole de Nice équipe ses territoires du haut.

Ci-dessus/bas droite: À Cran-Gevrier (74) le Sila a créé Siloe, une usine de biométanisation des boues.

problèmes de qualité et de pénurie ponctuelle de la ressource. « Pour se mettre à niveau, il fallait coordonner compétences et financements, affirme Hervé Paul. En 2014, sur la proposition de Christian Estrosi, très impliqué dans ce dossier, nous avons voté, à l'unanimité, la création d'une régie ».

Celle-ci compte aujourd'hui 33 communes, 292 agents. Son plan d'investissement de 105 M€ sur cinq ans permet notamment d'équiper les territoires du haut (installation de compteurs, suppression de conduites au plomb, études de protection des champs captant). « Nous améliorons le service, note Hervé Paul. Et créons des emplois qualifiés pour couvrir le territoire ».

À Annecy, la mutualisation prend une autre forme. Ici, le <u>Syndicat mixte</u> du lac d'Annecy, le Sila (créé en 1957), gère l'assainissement de 46 communes, pour 200000 habitants, grâce à huit stations d'épuration et 1500 km de réseaux collecteurs. L'eau potable est depuis 2001 à la charge de la Communauté d'agglomération d'Annecy, qui comptera une quarantaine de communes en 2017 (contre 12 aujourd'hui). «Le Sila devrait conserver la compétence d'assainissement puisqu'il couvre six EPCI», explique Pierre Bruyère, président du Sila et maire de Poisy. L'agglomération annecienne, elle, prendra la compétence eau de ses nouvelles communes. «Le travail dans le Sila nous montre tout l'intérêt de s'associer, ajoute l'élu. Ça crée un effet de masse et participe de l'aménagement du territoire, avec une solidarité entre communes. Il est plus intéressant de penser les investissements à l'échelle d'une intercommunalité, plutôt que chaque commune construise ses équipements de son côté».

Repères

3,63€ TTC /m³

c'est le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Il est de **4,02 € TTC / m³** en France (pour 120 m³/an).

Estimation agence de l'eau à partir de données SISPEA 2014

44%

des réseaux d'eau des bassins Rhône-Méditerranée et Corse ont un rendement inférieur au seuil de la loi. Parmi eux, 32 % disposent d'un plan pour réduire les fuites.

Issu des déclarations de redevances « prélèvement d'eau »

50%

des communes des bassins Rhône-Méditerranée et Corse gèrent l'eau et l'assainissement à l'échelle communale.

80% d'aides pour anticiper la loi NOTRe

Aider les EPCI à mieux structurer les services d'eau et d'assainissement dont ils prennent la compétence avec la loi NOTRe. Tel est le principal objectif de l'appel à projets (AAP) de dix millions d'euros qu'a lancé en juin l'agence de l'eau.

Il financera des études qui accompagnent le transfert de compétences. S'ils présentent leur dossier d'ici le 30 juin 2017, les EPCI et syndicats mixtes porteurs pourront bénéficier d'une aide allant jusqu'à 80 % du coût du projet. Ce soutien sera dégressif pour les dépôts ultérieurs, avec 70 % jusqu'à la clôture de l'AAP, le 29 juin 2018 et, 60 % au-delà.

Les études peuvent porter sur trois volets: inventaire de patrimoine (actif/passif), étude de la tarification des services et étude de la structuration avec, chaque fois, diagnostic de l'existant. Le porteur de projet, EPCI ou syndicat mixte porteur de la compétence eau-assainissement, n'a pas de contrainte de taille. Mais le champ

d'intervention du porteur doit être compatible avec celui du schéma départemental de coopération intercommunale.

(DOSSIER)

••• Cette pertinence, pour Frédéric Tiberghien, concerne en priorité la gestion du patrimoine: « La loi offre aux élus l'opportunité de faire un diagnostic des réseaux et équipements. Pour l'eau potable, on a déjà des éléments. Il faut faire de même pour l'assainissement. C'est le premier pas d'une gestion maîtrisée ».

Diagnostic patrimonial

Voire, d'une consommation réduite, comme l'a expérimenté <u>l'agglomération</u> <u>de Belfort</u>, qui gère déjà l'eau et l'assainissement, en régie. Dès 2012 et jusqu'à 2018, cette autorité organisatrice pilote un plan pour connaître et améliorer son réseau d'eau, engagé avec 50 % d'aide de l'agence de l'eau sur la plupart des actions (au titre des secteurs déficitaires).

« En période d'étiage sévère, nous devions acheter 80 % de la ressource, explique Antoine Burrier, directeur Eau-Assainissement. Pour économiser, nous avons donc engagé un plan global, avec prévention des fuites, entretien et changement de conduites ». Depuis, le système d'information géographique (SIG) a été actualisé, 52 compteurs de sectorisation et 389 prélocalisateurs à poste fixe ont été installés (fin 2015), les fuites repérées et réparées au quotidien. Jusqu'en 2018, le renouvellement d'une vingtaine de kilomètres de conduites est programmé. Le rendement est déjà passé de 67 % en 2012 à 81 % en 2015. « Connaître le patrimoine impacte sa performance, résume Antoine Burrier. Nous avons aussi élaboré des méthodes que nous allons étendre à l'assainissement et à d'autres communes, dans le cadre de la loi NOTRe ».

Dans le Nord-Isère, Vincent Bouvard, directeur des services techniques du <u>syndicat de la Haute-Bourbre</u> qui gère l'eau potable pour 17 communes (7700 habitants) et l'assainissement de 13 communes, a la même approche: «Le diagnostic approfondi engagé depuis six ans, améliore notre gestion du patrimoine, dit-il. Nous venons même d'acquérir différents outils, un système d'information géographique et un outil de simulation budgétaire, qui vont nous permettre de planifier nos investissements, en lien avec l'évolution des tarifs ».

Le juste prix

La question tarifaire sous-tend toute politique mutualisée de l'eau et de l'assainissement (voir interview). « Être dans un ensemble plus grand aide à inscrire les prix et les services dans le long terme, estime Frédéric Tiberghien. Il faut profiter de la loi NOTRe pour harmoniser et réajuster les prix, afin de pouvoir dégager des moyens d'investissement durant les décennies à venir ».

C'est ce que fait le Syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche, le Seba. Sur un

territoire de 86 communes, il gère l'eau potable pour 44 d'entre elles, l'assainissement collectif pour 37 et le non-collectif pour 54. « Nous leur offrons une cohérence territoriale et une solidité financière, note Jean Pascal, président du Seba. Depuis 20 ans, nous avons ainsi investi 32 M€ dans une ossature de production et de transport d'eau potable, sans cesser de faire des études prospectives et de l'investissement courant. Les petites communes ne pourraient pas assumer cela seules.

« Harmoniser les prix dégage des moyens pour les années à venir » selon Jean Pascal, du Seba

Un de nos défis sera d'être capable de développer une offre de service potentielle pour des communes rurales et de montagne ».

Pour Jean Pascal, l'atout du Seba est sa gouvernance partagée, avec dix élus qui se réunissent chaque semaine, 80 délégués, cinq fois par an, et une commission des usagers, tous les deux mois: « Cette instance a validé la création d'un chèque Eau, par exemple, qui réduit la facture d'eau des plus démunis ».

Frédéric Tiberghien est sur la même longueur d'onde: « il ne faut pas rater l'opportunité d'expliquer les prix, le coût des services de l'eau et de l'assainissement. Et, toujours, associer les citoyens ».



■ En Ardèche, le Seba gère l'assainissement collectif de 37 communes.

INTERVIEW

Pierre-Alain Roche

> Membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable, qui a coordonné pour le gouvernement le rapport « Eau potable et assainissement, à quel prix ? »

Quelle est la première conséquence financière de la loi NOTRe ?

Les autorités organisatrices auront plus de surface financière, des équipes plus complètes, mieux formées et outillées pour exiger de leurs opérateurs, publics ou privés, de meilleures performances. Mais cet exercice demande des efforts de transition.

Quels efforts?

Il faut respecter des normes comptables. C'est loin d'être toujours le cas. Les réorganisations induites par la loi NOTRe offrent l'occasion de faire de vrais inventaires. Les mesures du Grenelle ont déjà amené à en réaliser pour l'eau potable. Mais on connaît encore mal les réseaux d'assainissement. On se concentre trop sur les stations d'épuration, en privilégiant l'investissement neuf. Or le patrimoine se gère dans la durée. Il requiert plus de moyens, au risque,

sinon, de se dégrader: prix bas n'est pas vertu si c'est au détriment de l'avenir.

Quel est l'enjeu en matière de tarifs?

La loi impose en théorie d'unifier les prix dès la fusion des services. Notre rapport propose une période

de cinq ans pour organiser la cohérence tarifaire. Ce qui se pratique souvent dans les faits. Mais il faut prendre le temps de détailler la formation des prix. Dépasser les tarifs unitaires conventionnels (120 m³/an), pour s'intéresser aux prix payés par les ménages selon leur consommation effective.

Le système actuel ne permet pas d'informer correctement les citoyens. Les prix diffèrent pour de bonnes raisons: le type de traitements nécessaires, les distances et dénivelés... Ou la performance des services. Notre rapport propose un système simple pour décortiquer ces composantes et comprendre. Il faut pour cela compléter et consolider l'observatoire Sispea (voir encadré).

« Il faut 5 ans pour organise la cohérence tarifaire »

Chalon-sur-Saône

Convergence en chantier

Compétent pour l'eau et l'assainissement depuis 2012, le Grand Chalon a expérimenté la mutualisation de ces services à l'échelle de l'agglomération. Et élaboré un schéma d'orientation pour 15 ans.





La lagune de la station d'épuration de Saint-Désert vient d'être agrandie.

Francis Debras et Sylvain Tronquet

170 millions d'euros : telle est la prévision d'investissement en eau potable et assainissement que s'apprête à décider l'agglomération du Grand Chalon. « Nous allons aussi choisir un tarif unique eau-assainissement vers lequel nos communes convergeront dans les cinq à sept ans, explique Francis Debras, vice-président du Grand Chalon et maire de Saint-Loup-de-Varennes. Début 2016, les tarifs dans nos 37 communes s'échelonnaient encore de 3,26 à 4,96 € le m³. Il s'agit de les harmoniser pour achever le chantier de transfert de ces compétences ».

Beaucoup de pédagogie

Étapes capitales de structuration du service, la fixation des prix et les choix d'investissement interviennent après quatre ans d'un travail intense pour **mutualiser les compétences**. Le transfert, en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012, a pris du temps. « Il faut beaucoup de pédagogie, le dossier de l'eau est sensible pour certains maires, estime Francis Debras, issu de la nouvelle majorité de 2014, qui a poursuivi la réforme engagée par la précédente. Les modes de gestion étaient très hétérogènes, entre les régies pures, celles avec des prestations de services, et les multiples contrats de DSP ».

Diverses aussi, les performances des équipements et l'état du patrimoine. Depuis quatre ans, forte d'une assise financière plus large, mais néanmoins circonscrite, l'agglomération a multiplié les chantiers urgents: réhabilitation et agrandissement d'une station d'épuration, raccordement d'autres à une station plus grande,

modernisation d'une usine de production d'eau potable, recherche de fuites... Parallèlement, de 2013 à 2015, l'agglomération a élaboré, études à l'appui (avec un financement de 50 % de l'agence de l'eau), son schéma directeur pour ces deux services, pour les 15 ans à venir.

Rationaliser la gestion

Le diagnostic, présenté le 12 mai dernier en Conseil communautaire, « est assez alarmant, concède Sylvain Tronquet, directeur Eau et Assainissement au Grand Chalon. Il faut renouveler 52 km de conduites en priorité pour l'eau potable, et passer d'un taux de renouvellement de 0,8-1 % à 1-1,2 % par an. Pour l'assainissement, ce taux doit augmenter de 0,3 % à 1 % par an. Pour 37 communes, nous avons 34 unités de traitement (stations d'épuration, lagunes, etc.). Il nous faut mutualiser et rationaliser cette gestion. Et digérer le transfert de compétences ». Cela prend du temps. « D'autant que ce type de travaux et leur financement via la facture d'eau ne sont pas très vendeurs électoralement », ajoute l'élu.

Prochain dossier, outre l'intégration de 14 nouvelles communes dans l'agglomération avec la loi NOTRe: la rationalisation des contrats de DSP. « Nous ne pensons pas choisir un seul mode -régie ou DSP, mais conserver au contraire les deux pour créer de l'émulation, explique Francis Debras. Simplement, nous n'aurons plus que trois ou quatre contrats, contre une vingtaine encore aujourd'hui. Il faut aussi savoir profiter du retour d'expérience d'innovation des grands groupes spécialisés ».

Sispea

Une mine d'informations publiques

Piloté par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), le Système d'information sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement (Sispea) présente divers avantages pour les collectivités. Le passage obligé : elles doivent renseigner sur un site dédié* les informations relatives aux prix de l'eau et de l'assainissement et aux performances des réseaux. Ces données, vérifiées par l'Onema, consolideront au niveau national des indicateurs techniques et financiers issus du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) - un rapport que toute collectivité compétente doit présenter annuellement à son assemblée délibérante. Ces données peuvent aussi être consultées par tout usager sur le site du Sispea. Enfin, elles offrent aux collectivités locales des informations précieuses pour suivre la conformité de leur rendement et améliorer leur propre gestion. Le comparateur inter-service est également utile pour confronter leurs indicateurs.

* www.services.eaufrance.fr

Le chiffre...

24 000

c'est le nombre d'autorités organisatrices qui gèrent l'eau et l'assainissement en France

Leur nombre devrait être ramené à moins de 2000 en 2020. Données CGEDD Mai 2016

(ÉCONOMIE)

Une ferme bio au cœur de Marseille

Nichée en bordure des tours du 14e arrondissement de Marseille, l'exploitation de Marie Maurage est une respiration de verdure dans un univers bétonné. Il y a plus d'un an, cette agricultrice autrefois installée dans les Hautes-Alpes, s'est lancée un défi: gérer et exploiter cette ferme pédagogique, propriété de la ville, pour vendre ses fromages de lait de brebis et de chèvre bio aux Marseillais. Et aussi leur transmettre ses valeurs: respecter l'environnement et bien manger. Cela fait d'ailleurs partie des missions que lui a confiées la mairie. Marie Maurage assure 15 heures d'animation par semaine auprès des habitants et des écoliers, dans l'espoir de les amener à l'alimentation bio. Pour le moment, peu de voisins ont osé pousser la barrière de la propriété.

Mais l'exploitation doit d'abord conserver son label biologique. La tâche est vaste car les 12 hectares autrefois exploités en agriculture conventionnelle gardent encore les traces des pesticides utilisés. La terre riche en azote voit pulluler orties, chardons ou encore pourpier. En bordure de pâturage, la présence en masse de datura, « herbe du diable », indique le travail restant à faire. Pour cela, Marie Maurage s'appuie sur les méthodes de l'agriculture biologique, qui passent par un fauchage méthodique puis par l'ajout de matière organique ou de plantes qui pomperont et fixeront le surplus d'azote.

« Le bio est un levier de protection ou de reconquête des terres face aux pesticides », confirme Christophe Beauvinau, directeur de l'association <u>Bio Paca</u>, que préside Marie Maurage. Une terre non traitée qui permettra également au sol de jouer son rôle de filtre récupérateur des eaux de pluie dans un univers urbain où le sol est rendu peu perméable. L'eau est d'ailleurs l'une des richesses de l'exploitation, située sur le bassin du Merlan.

À terme, Marie Maurage souhaite d'ailleurs récupérer l'eau des sources qui affleurent parfois sur ses pâturages, pour les irriguer au plus fort des chaleurs

■ Marie Maurage et Christophe Beauvineau préparent des fromages.



3 questions à:

Bernard Marmier

> Président de la FDCL du Doubs*



À la demande de l'agence de l'eau, vous animez des actions collectives « eau ». Pourquoi?

Avec la Fédération du Jura, nous avons des salariés communs, dont certains spécialisés en assainissement, aux compétences reconnues. Ils aident nos coopératives à réunir les acteurs de la filière et à définir une politique « eau », malgré l'absence de financements spécifiques. Les présidents connaissent bien leurs sociétaires, ceux-ci les écoutent.

Quels sont les objectifs?

L'interprofession Comté a toujours reconnu son impact sur le territoire. Mais malgré les mises aux normes d'ouvrages de stockage d'effluents, de mauvaises pratiques d'épandage, induisant des rejets d'azote dans la Loue, peuvent perdurer. Pour les éviter, il faut optimiser la gestion des effluents.

Comment faites-vous concrètement?

Nous étudions avec la fromagerie la manière d'augmenter le rendement de sa station d'épuration. De son côté, la Chambre d'agriculture réalise des diagnostics dans chaque exploitation pour voir s'il faut changer la manière d'épandre, d'enfouir le lisier, etc. Depuis un an, nous avons ainsi lancé 4 actions collectives. Une cinquième suivra à l'automne.

Moins de toxiques dans le Dessoubre

De nombreuses entreprises de traitement de surface, de mécanique et de polissage sont installées depuis des décennies dans les bassins versants du Dessoubre et du Doubs franco-suisse. Pour lutter contre la pollution induite par ces activités, le contrat Limitox a été signé au mois d'avril. L'objectif est de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques environnementales et d'améliorer le traitement des métaux qui se retrouvent concentrés dans les stations d'épuration communales puis dans la rivière. Les entreprises peuvent bénéficier d'aides financières de l'agence de l'eau.



^{*} Fédération départementale des coopératives laitières

Un site minier restauré



Pour que la rivière Avène dans le Gard retrouve des eaux de qualité, l'industriel Rio Tinto a investi dans une nouvelle station d'épuration à Segoussac.

Objectif: traiter les eaux issues du bassin de stockage des résidus de bauxite provenant des anciennes activités minières de l'industriel à Salindres.

Grâce à un traitement physico-chimique classique qui élimine les polluants minéraux tels que le nickel, le cuivre et l'arsenic présents à l'état de traces, l'eau retrouve un niveau de pH neutre. Elle est alors réinjectée dans le bassin de stockage des boues rouges. Les boues produites par la station d'épuration sont quant à elles épaissies et déshydratées avant d'être évacuées en filière spécialisée.

Les premiers résultats sont jugés encourageants par Isabelle Raignault, responsable de site pour

Rio Tinto: « Opérationnelle depuis fin 2015, la station s'intègre bien à son environnement naturel. Les eaux épurées respectent les normes de qualité environnementale selon les paramètres mesurés tels que l'arsenic », estimet-elle.

En 2016, l'industriel et les équipes locales de Veolia qui assurent la gestion, la maintenance et la surveillance de la station, espèrent même améliorer les performances en diminuant encore de quelques microgrammes la teneur en métaux dans l'eau. Coût de l'opération: 3,6 M€, dont 50 % financés par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Cette action s'inscrit dans un projet de **renaturation du site industriel** engagé depuis les années 1980 avec un fort partenariat entre acteurs économiques, élus locaux, État et agence de l'eau.

Un robot sobre en eau pour ECP



Spécialisé dans le nettoyage de dispositifs médicaux avant leur conditionnement, une activité très gourmande en eau, Entegris Cleaning Process modernise sa chaîne de production. Depuis le mois de juin, l'entreprise de Montpellier a investi plus de 250 000 euros, notamment dans un robot qui permet d'économiser plus de la moitié de l'eau purifiée consommée jusqu'alors. Les lignes de lavages sont passées de 11 à 5 cuves et le système de débordement qui permet à l'eau de se régénérer a été amélioré pour moins consommer.

Moins de nickel dans l'eau chez Laquor



Le groupe FM industries spécialisé dans la dépose de métaux précieux pour l'industrie du luxe (Vuitton, Hermès) investit dans la rénovation de son système de traitement des eaux usées dans le Doubs et le Haut-Doubs. En partenariat avec l'agence de l'eau, la station d'épuration et la chaine de production du site de Bulor ont été rénovées. Sur le site de Laquor, la station, en cours de finition, fonctionne en circuit fermé. Les rejets de nickel, de cuivre ou encore de cyanure sont ainsi limités.

Le chiffre...

2,7 millions d'euros

ont été attribués par l'agence de l'eau pour remplacer les tubes en laiton des condensateurs qui assurent le refroidissement des quatre réacteurs de la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche). Ces changements permettront d'éviter dix ans d'émission. L'usure normale des tubes en laiton émet 11,3 tonnes de cuivre et 5,4 tonnes de zinc par an.

447 200

emplois mobilisés

pour les éco-activités en 2014 (0,7 % de hausse par rapport à 2013).



Cette évolution provient principalement des conversions à l'agriculture biologique des exploitations françaises.

> Source: CGDD - avril 2016



> Source : CGDD – février 2016

+30%

C'EST LA PART SUPPLÉMENTAIRE D'INSECTES POLLINISATEURS

observés après 3 ans de fauchage tardif sur 250 km de réseaux routiers.

> Source : Ministère de l'environnement

2,2 Mt

C'est le volume d'azote d'engrais minéraux consommés en 2013 en France, qui est le premier pays utilisateur de l'Union européenne. Notre pays se place également en deuxième position en matière de consommation de pesticides (66,7 Mt de produits vendues en 2013).

> Source: CGDD – décembre 2015 -Étude "Les pollutions par les engrais azotés". 400 plages de 170 communes françaises ont reçu le label Pavillon bleu en 2016.



réutilisent leurs eaux usées traitées pour l'arrosage de leurs espaces verts ou des golfs.

> Source: CEREMA - mai 2016

50%
de la population mondiale vivra dans des régions soumises au stress hydrique

> Source : Organisation Mondiale de la Santé

d'ici 2025.

104M€

DE PRIMES DE BONNE
PERFORMANCE
ÉPURATOIRE
ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS
PAR L'AGENCE DE
L'FAU FN 2015.



l'eau par les pesticides.

> Source: CGDD – décembre 2015 -Étude "Les pollutions par les engrais azotés".



lors de l'envoi de 33 courriels d'1 Mo à deux destinataires par jour et par personne.

Ce qui équivaut à plus de 1 000 km parcourus en voiture.

> Source : Ademe



Entre 1994 et 2013,

7716

captages d'eau destinée à la consommation humaine ont été abandonnés.

> Source : CGDD - février 2016

39%

l'ont été pour cause de mauvaise qualité de l'eau

22%

par suite de rationalisation des réseaux.

12%

en raison de débits trop faibles.

9 %

à cause de problèmes techniques ou de vétusté.

Aphorisme



« Torrents : l'été, la montagne transpire »

De Sylvain Tesson

 «Aphorismes dans les herbes et autres propos de la nuit », Éditions des Équateurs.

Deux appels à projets pour l'agence de l'eau

Gérer l'eau et l'assainissement au bon niveau

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe, l'agence



de l'eau lance un appel à projets de 10 millions d'euros afin d'accompagner les collectivités sur l'ensemble des questions liées au transfert de compétence et à la structuration des services d'eau et d'assainissement.

Ouvert jusqu'au 29 juin 2018.

Accompagner des groupes d'agriculteurs vers l'agroécologie



Dans le cadre du plan Ecophyto II qui vise l'objectif de réduction de 50 % du recours aux pesticides en France en dix ans, l'agence lance un appel à projets de 500 K€ sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse pour financer en 2016 l'animation des démarches locales ECOPHYTO II.

Ouvert jusqu'au 15 décembre 2016.

www.eaurmc.fr>appels à projets

Colloque

« La station d'épuration du futur, maillon de l'économie circulaire »



La station d'épuration est en pleine mutation. Véritable usine de valorisation des eaux traitées, productrice d'énergie, de matières premières et d'eau recyclée de qualité, elle entre dans l'ère de l'économie circulaire.

17 octobre 2016 – Musée des Confluences de Lyon

Rapport d'activité 2015



Catherine Chabaud Femme libre, toujours elle chérit la mer

Navigatrice

« J'ai d'abord connu la mer par en dessous, avant de la connaître au-dessus ». Cette remarque de la navigatrice Catherine Chabaud n'est pas qu'une boutade. Elle illustre la relation intime que cette quinquagénaire a nouée, depuis l'enfance, avec les océans. De parents marseillais, née près de Lyon « par hasard », elle a grandi en région parisienne. Mais grâce à un père passionné de chasse sous-marine, elle passe de nombreuses vacances en Bretagne: une révélation. « Nous nagions au milieu des laminaires, marchions longtemps sur l'estran... » se souvient-elle.

La voile est venue naturellement. « À 17 ans, grâce à la « bourse des équipiers », diffusée sur France Inter, je me suis trouvé un embarquement!», lance-t-elle. Dès lors, la jeune fille plonge dans cette passion. Étudiante à l'Université Paris-Dauphine -« les maths, une erreur d'aiguillage » –, elle participe à la création de la coursecroisière Spi Dauphine, skippe des bateaux, se forme à la météo... Devenue élève de l'Institut pratique de journalisme, à Paris, puis après, sans cesse, elle cherche à embarquer. « Mais étant une femme, qui plus est sans grande expérience, je trouvais difficilement des embarquements, rapporte-t-elle. La navigation en solitaire est venue parce que c'était la possibilité de partir ». Elle avoue y avoir trouvé « un grand sentiment de liberté ». Le bonheur la porte: de tours de l'Europe en traversées de l'Atlantique (14 au total), jusqu'au Vendée Globe 1996, où elle devient la première femme à terminer un tour du monde à la voile en solitaire, en course et sans escales! Ce plaisir d'être « seule à mener son affaire » ne l'empêche pas d'avoir un goût intense pour la communication. La jeune journaliste collabore ainsi à divers médias écrits et radios: Mer & Bateaux, Europe 2, RFM, ou encore la revue Thalassa, dont elle devient rédactrice en chef. Mais l'appel du large est trop fort : en 1991, elle largue les amarres pour participer à la Mini-Transat et, jusqu'en 2002, n'est plus « que » navigatrice professionnelle.

« Le voilier du futur, éco-conçu : mon Graal »

« C'est là que j'ai pu observer des concentrations de déchets, poursuit Catherine Chabaud. À l'époque on en parlait peu et encore moins des solutions ». La reprise du journalisme, notamment à Europe 1, lui offre l'occasion de promouvoir le développement durable. Un engagement qu'elle met aussi en œuvre dans « son » monde, le nautisme. « Je voulais racheter la goélette Tara⁽¹⁾, poursuit-elle, mais, à défaut, j'ai lancé le projet d'un bateau plus petit, mais éco-conçu, afin d'aller autour du monde mettre en lumière les solutions de développement durable: le « voilier du futur », mon Graal ». L'idée reste à concré-



tiser, mais « ce qui compte c'est le chemin, philosophe-telle. Ce projet est sans doute le moteur qui m'a conduite jusque-là. Au bout du compte, j'ai l'impression de participer à faire avancer les choses, peu à peu ».

Cette possibilité, elle l'a plus encore depuis février dernier, date à laquelle Ségolène Royal, ministre de l'écologie, de l'énergie et de la mer, lui a confié le rôle de déléguée à la mer et au littoral. « Depuis 10 ans, en tant que membre du Cese (2), chargée de mission nautisme durable et au Pôle Mer Bretagne, j'étais dans la réflexion, commente-t-elle. À présent, je dois mettre en œuvre la feuille de route de la ministre sur "la croissance bleue et le

climat " ». Parmi les objectifs : développer la connaissance des océans, préserver les écosystèmes marins, promouvoir les énergies marines, renforcer les activités humaines « créant un lien terre-mer »... Une mission qu'elle assume en partageant son temps entre Paris et l'Anjou, où elle vit avec son compagnon - un marin également - et leur fils, âgé de 10 ans. «À lui et à mes beaux-enfants, assure-t-elle, j'essaie de transmettre ma sensibilité pour la nature ». Et chaque fois que possible, elle reprend la mer: « Elle me manque terriblement ».

et environnemental

Repères

1962 > naissance à Bron (Rhône)

1983 > diplôme de journaliste

1992 > première victoire Mini Fastnet

1996 > premier tour du monde féminin en solitaire sans escale, Vendée Globe

2002-2009 > journaliste sur Europe 1, documentariste pour France 5 et Planète Thalassa

2008 > première mission pour le ministère de l'écologie et de la mer

2013 > rapporteur d'un avis sur l'océan au Cese

2016 > nommée déléguée à la mer et au littoral

Son coup de cœur...

«Lors du Tour de France pour le climat, en avril dernier, j'ai été enthousiasmée par tous ces acteurs locaux qui regardent audelà de leur métier et mettent en œuvre une démarche d'économie circulaire »

Son coup de gueule...

« J'ai beaucoup de mal comprendre qu'en 2016, on puisse encore jeter sur le bord des routes des déchets qui polluent les écosystèmes terrestres et finiront dans l'eau!»

Derniers ouvrages parus

- « Préserver la mer et son littoral », Glénat, 2008
- « Femme libre toujours tu chériras la mer », Chasse-Marée, 2007



⁽¹⁾ bateau de recherche et de sensibilisation sur les micro-organismes marins (voir p.9).

⁽²⁾ Conseil économique, social